

L'expérience démocratique menacée

Un CPE en pire ?

Exposition

Au Rojava

P.2

Non merci !

P.5

« Sorcières »

P.6



Édito : élections municipales, un enjeu majeur !

Les 15 et 22 mars dans chaque commune, les électeurs désigneront leur conseil municipal mais aussi leurs représentants au sein des instances des communautés d'agglomération. Ce scrutin va influer sur la vie quotidienne de nos concitoyennes et concitoyens. Les choix en matière d'urbanisme, d'environnement, de santé, de politique culturelle, sportive et d'éducation sont au cœur de cette élection.

Les communistes y ont toute leur place dans un contexte particulièrement complexe. Les restrictions budgétaires imposées par les gouvernements successifs mettent à mal les services publics locaux pourtant essentiels à la vie quotidienne de nos concitoyens. La volonté de la droite et de l'extrême droite de s'y attaquer et de remettre en cause les réalisations des municipalités progressistes mettent en danger la vie quotidienne des plus démunis. L'exemple régional des attaques contre la politique culturelle, contre les associations de solidarité ou de défense des droits des femmes fait rêver une droite de plus en plus tentée par une dérive autoritaire et réactionnaire.

Les communistes depuis longtemps ont fait la preuve de leur implication pour une gestion démocratique, au service de la population. Le communisme municipal, c'est une histoire, des réalisations concrètes, qui ont permis et permettent des perspectives pour les familles populaires ; sachons le faire vivre au plus près de nos concitoyens. Dans notre département, dans nombre de communes, des listes unitaires se sont constituées, la présence de candidats

communistes est une garantie d'en faire un lieu de résistance à la résignation, une garantie de défendre les intérêts des services publics municipaux, une garantie de faire vivre la démocratie au plus près des citoyens.

Dans deux communes, Carquefou et Gorges, des militants communistes animeront des listes de rassemblement de gauche composées de militants politiques mais aussi de citoyens engagés dans la vie associative. Dans beaucoup d'autres, les militants communistes seront présents, garants que les politiques municipales soient offensives, au service de tous dans une vision de gestion démocratique, à l'écoute des habitants.

Certains sont déjà dans la campagne présidentielle. Le PCF, lui, a fait le choix de s'engager pleinement dans cette bataille politique, parce que perdre des communes, c'est prendre le risque de terribles régressions sociales et démocratiques. *A contrario*, de nouvelles majorités de gauche, des élus et élues communistes plus nombreux dans les instances municipales, c'est envisager un mieux vivre dans nos agglomérations et résister aux tentations de « petits Trumps locaux »

Alors jusqu'au 22 mars, tous dans la campagne pour faire élire des majorités de gauche et renforcer la place des communistes dans les collectivités territoriales.

Rémi Tessier



Prenant prétexte de lutter contre des « formes renouvelées d'antisémitisme », la députée macroniste Caroline Yadan a déposé une proposition de loi en novembre 2024, cosignée par 120 parlementaires dont quelques socialistes, parmi lesquels François Hollande. **Le texte, qui fait l'amalgame entre dénonciation de la politique israélienne et antisémitisme**, a été adopté en commission des lois le 22 janvier et inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale du 26 janvier. Il a été soutenu par les macronistes et le RN, le PS s'étant abstenu et rejeté par le reste de la gauche.

Or, l'antisémitisme étant, à juste titre, déjà considéré non comme une opinion mais comme un délit – et l'extrême droite du spectre politique en sait quelque chose après des condamnations multiples, on perçoit la volonté de criminaliser toute expression qui serait en désaccord avec la politique menée par le gouvernement d'extrême droite de Benyamin Netanyahu.

Ainsi, serait-il possible, sans encourir de condamnation, de qualifier

Amalgames et confusion

Proposition de loi Yadan

de génocide la destruction de la population gazaouie en cours ? De parler d'apartheid concernant la mise au ban systématique de la population arabe, tant israélienne que palestinienne ? De condamner la logique de prédation coloniale à l'œuvre à Gaza, Jérusalem-Est et en Cisjordanie, et ceci malgré les résolutions multiples de l'Onu ? D'approuver, contre l'État israélien mais avec 158 nations dont la France, la reconnaissance de la Palestine ? D'évoquer la possibilité d'une solution à deux états ? De dénoncer, voire simplement documenter arrestations arbitraires, emprisonnements illégaux aux conditions de détention indignes, actes de torture et autres violations des droits humains ?

Le texte, visant à dédouaner Benyamin Netanyahu et son gouvernement dans leur logique d'extermination, est une véritable provocation à l'encontre de toutes celles et ceux que la situation dans les territoires occupés par Israël révulse, une attaque en bonne et due forme contre le peuple palestinien tout entier.

Rojava

Une expérience démocratique menacée



L'expérience du Rojava est le résultat de décennies de lutte du peuple kurde et de sacrifices considérables. Elle a donné naissance à un modèle démocratique pluraliste fondé sur la coexistence des peuples et des croyances. Aujourd'hui, cette expérience est confrontée à une tentative de liquidation menée avec l'aval implicite du système international.

La situation a atteint un tournant critique après la réunion de Paris du 6 janvier, à laquelle ont participé les États-Unis, la France, Israël et le régime de Damas, incluant des forces issues de réseaux auparavant liés à Daech et à Al-Qaïda. Dans la foulée, des attaques massives ont visé les quartiers kurdes de Seyh Maksut et d'Eşrefiye à Alep. Soutenues techniquement et militairement par l'État turc, ces offensives visent à redessiner la région en éliminant les Kurdes et leurs acquis politiques.

Alors que les puissances internationales cherchent à affaiblir l'expérience démocratique du Rojava, l'État turc et les forces de Damas poursuivent une logique de revanche face à la défaite infligée à Daech en 2015. Profitant du silence international, l'offensive s'est étendue à l'est de l'Euphrate, faisant planer la menace d'une attaque de grande ampleur pouvant s'étendre jusqu'au Kurdistan du Sud.

Sous la pression des États-Unis et du Qatar, certaines tribus arabes au sein des Forces démocratiques syriennes (FDS) ont changé de position, dans le but d'attiser un conflit entre Arabes et Kurdes. Pour prévenir cette escalade et protéger la population, les FDS ont procédé à un redéploiement stratégique de leurs forces.

Malgré les politiques d'effacement menées contre eux, les Kurdes ont démontré leur refus de se soumettre, du Kurdistan à l'Europe. Cette mobilisation a mis en lumière la solidité de leur unité nationale. L'accord du 28 janvier entre les FDS et les forces de Damas ouvre désormais un processus de négociation essentiel, portant notamment sur le statut de l'Administration autonome et l'avenir des YPG (Unités de protection du peuple) et YPJ (Unités de protection de la femme), acteurs majeurs de la lutte démocratique et de l'émancipation des femmes.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse la seule question kurde : c'est l'avenir démocratique des peuples et les valeurs universelles qu'ils défendent qui sont en danger. Si la France se présente comme observatrice et garante, notre tâche prioritaire sera de lui rappeler ses responsabilités et de l'appeler à agir en conséquence.

Serdem Rojhilat
(Traduit du turc par **Gulasor Uzunpinar**)

Communiqué du PCF

Offensive réactionnaire contre les communistes en Europe : le capitalisme étrangle la démocratie

Europe

Les réactionnaires contre les communistes

Les attaques contre les communistes se multiplient en Europe, sur fond d'offensive ultraconservatrice et d'extrême droite contre l'ensemble de la gauche et des progressistes.

De la Slovaquie à la République tchèque en passant par les pays baltes et la Pologne, les régimes conservateurs, libéraux et nationalistes-illibéraux criminalisent le mouvement communiste, s'appuyant sur l'infâme résolution du Parlement européen du 19 septembre 2019 assimilant communisme et nazisme. Le 3 décembre dernier, le Tribunal constitutionnel polonais a déclaré illégal le Parti communiste de Pologne. Cet acte autoritaire s'inscrit dans une campagne coordonnée au sein de l'Union européenne. Alors que le monde a célébré cette année les 80 ans de la victoire sur le nazisme, cette comparaison est une injure pour les sacrifices immenses des communistes, des peuples d'Europe et d'Union soviétique et plus généralement de l'ensemble des forces progressistes et démocratiques qui ont rendu cette victoire possible.

Le mythe des « jumeaux totalitaires » trace un trait d'égalité entre une idéologie antisémite, raciste et exterminatrice, qui a été à l'origine de la Deuxième Guerre mondiale et a organisé la Shoah, et les partis communistes qui portaient l'espoir de la libération des nations occupées et de l'émancipation humaine.

En Russie, des communistes sont arrêtés sous prétexte de législation anticovid pour avoir célébré l'anniversaire de la Révolution de 1917, celle-ci étant présentée comme une « catastrophe nationale ». On peut ajouter à ce tableau l'interdiction du PC d'Ukraine depuis 2015, confirmée en 2022.

En France, Valérie Pécresse tente d'organiser des partenariats entre des lycées franciliens et des institutions étrangères connues qui relativisent l'antisémitisme, brouillent la singularité du crime nazi et de la Shoah et participent à la réhabilitation d'officiers SS. L'été dernier, c'était le maire LR de Saint-Raphaël qui inaugurait un

monument dédié « aux victimes du communisme ». En cherchant à discréditer le projet du communisme et à l'assimiler aux régimes qui s'en sont réclamés après la guerre, le but des législations aujourd'hui mises en œuvre est d'annihiler ce qui reste de démocratie dans les pays concernés et de criminaliser toute critique du système capitaliste. Elles s'inscrivent en cela dans la grande bataille idéologique qu'a initiée l'administration Trump, afin d'aboutir à l'instauration de pouvoirs autoritaires et oligarchiques. Ce qui profite aux forces d'extrême droite, dont on banalise ainsi la nature extrêmement dangereuse, l'aboutissement étant de plus en plus souvent la réhabilitation des partis fascistes et collaborationnistes des années 1930 et 1940.

Le Parti communiste français :

- rappelle que, partout dans le monde, l'interdiction d'un parti communiste et les répressions contre les communistes sont toujours le signe avant-coureur d'un recul des droits pour tous ;

- exige l'annulation immédiate de l'interdiction du Parti communiste de Pologne et la levée de l'ensemble des répressions touchant les communistes ;

- appelle toutes les forces démocratiques, syndicales, associatives et politiques en France et en Europe à se mobiliser contre cette dérive autoritaire qui menace les libertés à travers tout le continent ;

- réaffirme son engagement pour une Europe des peuples et des nations libres, souveraines et associées, contre l'Europe des répressions, de l'austérité et des falsifications historiques ;

- Continuera, dans la lignée de la rencontre des Partis communistes d'Europe qui s'est tenue le 5 mai 2025 à Paris, à œuvrer pour développer un front commun pour lutter contre les défis communs qui nous frappent.

Municipales 2026

Des élections locales sous haute surveillance

Dans un mois, les élections municipales et intercommunales détermineront l'avenir de nos territoires pour les six prochaines années. Les enjeux politiques locaux sont énormes tant pour la vie quotidienne des habitants que pour les leçons politiques qu'il faudra tirer du scrutin.

Si ces municipales sont par nature un scrutin de proximité, elles auront des répercussions nationales. Elles sont essentielles pour les forces politiques et leurs rapports de force respectifs, à un an de la présidentielle et à six mois des élections sénatoriales qui vont renouveler la moitié de la chambre haute.

Pour les macronistes de Renaissance, l'enjeu sera de parvenir à s'ancrer à l'échelon local. Le parti dirigé par Gabriel Attal a choisi de soutenir des candidats plutôt que de multiplier les têtes de liste. D'actuels ou anciens membres du gouvernement se présenteront dans certaines villes comme à Aix-les-Bains ou à Annecy.

L'élection sera de la plus haute importance pour Édouard Philippe, candidat déclaré de longue date à la présidentielle. Une défaite à la mairie du Havre face au leader communiste de la liste d'union de la gauche sans LFI, Jean-Paul Lecoq, pourrait saper son avenir politique. Les Républicains ont besoin de conserver leur forte implantation locale. Alors que LR ne dirige plus qu'une commune de plus de 150 000 habitants (Nîmes), le parti de Bru-



no Retailleau espère s'imposer dans des grandes villes telles que Paris, avec Rachida Dati et Lyon, où il soutient la candidature de Jean-Michel Aulas. Le Rassemblement national compte sur le scrutin municipal pour développer son maillage territorial. Le parti d'extrême droite affiche des ambitions dangereuses : plus de 700 têtes de liste devraient être investies, contre 410 en 2020, avec pour cibles Marseille et Toulon.

À gauche, le Parti socialiste voit dans l'union de la gauche le seul moyen de conserver son implantation locale et la moitié des plus grandes villes de France. Les Écologistes espèrent, eux, confirmer leurs bons résultats de 2020 et conserver Bordeaux, Lyon, Grenoble ou Strasbourg.

La France insoumise, quant à elle, joue la division et fait le choix de partir seule dans ces élections, de disputer des villes aux autres forces de gauche pour les affaiblir quitte à faire gagner la droite ou l'extrême droite.

A contrario, le PCF veut rassembler pour battre la droite et l'extrême droite, pour protéger les populations des logiques de marché et des désengagements de l'État. Forts de leur implantation en tant que troisième force politique locale, les communistes créent les conditions pour préserver leurs positions et essayer de conquérir des grandes villes comme Le Havre ou Nîmes.

Rapport de l'Oxfam 2025

Les inégalités en chiffres



Le 19 janvier 2026, l'Oxfam a publié son rapport sur les inégalités à l'occasion de l'ouverture du Forum économique mondial 2026 à Davos. On y apprend qu'en 2025 les milliardaires se sont enrichis de plus de 16 %, pour atteindre 18 300 milliards de dollars, plus haut niveau historique, alors que dans le même temps une personne sur quatre n'a souvent pas de quoi manger à sa faim et que près de la moitié de la population de la planète vit dans la pauvreté.

Sur le plan mondial, la fortune des milliardaires a augmenté trois fois plus vite que pendant les cinq années précédentes. Cette augmentation équivaut à la richesse totale de la moitié la plus pauvre de l'humanité. La barre des 3 000 milliardaires a été franchie pour la première fois en 2025. La fortune des milliardaires a augmenté de 81 % depuis 2020, fortune qui leur donne les clés du pouvoir : les milliardaires ont 4 000 fois plus de chances d'occuper un poste politique que les citoyens ordinaires.

En France, les 53 milliardaires français sont désormais plus riches que plus de 32 millions de personnes réunies, soit près de la moitié de la population. En 24 minutes en moyenne, un milliardaire gagne l'équivalent du revenu annuel moyen d'un Français, soit 42 438 euros. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, la fortune des milliardaires français a doublé. Ce gain de plus de 220 milliards d'euros, concentré sur à peine 32 personnes, équivaut au financement de plus de 10 000 postes d'enseignants pendant près de 400 ans.

L'Oxfam appelle les États à réduire rapidement et radicalement le fossé entre les ultra-riches et le reste de la société grâce notamment en augmentant les impôts sur les ultra-riches comme un impôt sur la fortune climatique (taille de la fortune et quantité de CO2 qu'elle contient), en régulant les multinationales (encadrer la part des bénéfices versée aux actionnaires, conditionner les aides publiques aux entreprises aux investissements, à la recherche et la transition écologique ou encore en imposant un écart de rénumération de 1 à 20 entre le salaire du dirigeant et le salaire médian de l'entreprise).



Avec le rejet catégorique de la loi sur la fin de vie, une nouvelle fois l'avancée de projets de loi d'importance majeure se heurte à la majorité sénatoriale de droite. La chambre haute du Parlement français s'illustre régulièrement dans l'opposition à toute forme de progrès social, offrant au passage des débats souvent chaotiques. Si la réécriture du projet de loi immigration initiée par le gouvernement en 2023 avait mis en exergue la politique inhumaine souhaitée par le groupe de sénateurs LR, nombre de textes ont depuis également été rejetés par le Sénat avec plus récemment le PLF 2026 et la loi sur la fin de vie.

Dans sa composition sur les 348 sénateurs, le groupe LR compte 130 représentants. En comparaison, l'addition de l'ensemble des groupes politiques de gauche en compte 116, le centre et la macronie 98. Mis à part entre les renouvellements de 2011 et de 2014, la majorité de droite au Sénat est donc quasiment permanente. Au niveau de la représentativité démocratique, la chambre haute du Parlement se distingue de par son déséquilibre avec seulement 35 % de femmes, un âge moyen à 60 ans dont presque 200 membres au-dessus de la soixantaine. Plus de la moitié des sénateurs sont issus de communes de moins de 1 500 habitants alors que seulement 7 % proviennent des villes de plus de 100 000 habitants quand celles-ci ne représentent que 15 % de la population française.

Du côté des projets de lois plébiscités par la majorité sénatoriale on retrouve avant tout des textes affaiblissant les services publics et les politiques sociales, à l'image du vote de la proposition de loi visant à « conforter l'habitat, l'offre de logements et la construction » portée par les sénateurs LR et adopté fin janvier avec le soutien des centristes. Un projet de loi qui proposait dans sa version initiale de comptabiliser les cellules de prison dans les quotas SRU, avec le soutien de l'actuel ministre du logement Vincent Jeanbrun. Vivement contestés par les groupes socialiste, écologiste et communiste, le texte sera prochainement étudié à l'Assemblée nationale. Autre point fétiche des sénateurs LR, le durcissement des allocations chômage avec l'adoption d'un texte concentré sur la fraude sociale, comme le rappelle la sénatrice communiste Cécile Cukierman : « Les fraudes fiscales, qui sont la majorité de la fraude, ne représentent que 14 % des articles du projet de loi, alors que la fraude sociale, ce n'est que 14 % de la fraude et elle représente deux tiers des amendements ».

Vœux de la Fédération PCF de Loire-Atlantique



« Nous savons toutes et tous que l'époque n'invite ni à l'autosatisfaction ni à l'illusion. Le monde est traversé par des tensions profondes, des fractures sociales durables, une montée des inégalités et des logiques de guerre. Et pourtant, si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est précisément parce que nous refusons la résignation. Parce que nous croyons que la politique peut encore changer le cours des choses. Parce que nous savons que la gauche, lorsqu'elle est fidèle à ses valeurs, est indispensable [...] »

Dans ce début d'année, nos vœux affirment avec force l'attachement indéfectible du Parti communiste français à la paix, à la solidarité internationale et à la justice entre les peuples. Dans un contexte mondial marqué par des conflits persistants et des tensions exacerbées, nous proclamons que la paix n'est pas une posture, mais un combat politique et diplomatique quotidien. Le génocide à Gaza, l'occupation qui s'étend partout en Cisjordanie viennent souligner la nécessité d'une paix juste et durable [...] Parallèlement, le renforcement des interventions et des menaces militaires dans d'autres régions — qu'il s'agisse de l'attaque et de l'arrestation du président vénézuélien par une puissance étrangère, dénoncée comme violation du droit international et de la souveraineté des peuples, ou des tensions géopolitiques autour du Groenland et des pressions sur des États souverains — nous rappelle que la paix mondiale est étroitement liée à la résistance à l'impérialisme sous toutes ses formes. Nous exprimons également notre pleine solidarité avec les peuples en lutte pour leurs libertés fondamentales, à l'instar des mouvements populaires en Iran, qui aspirent à la liberté et à une société démocratique dans un contexte de répression [...] »

Extraits du discours de Robin Salecroix

Sur le plan national, l'année qui commence sera marquée par des choix budgétaires lourds de conséquences. On nous explique qu'il n'y aurait pas d'alternative à l'austérité, que les services publics coûteraient trop cher, que les collectivités devraient se serrer la ceinture [...] Le recours annoncé au 49.3 pour faire adopter le budget 2026 constitue un nouvel épisode d'un pouvoir qui, faute de majorité populaire et parlementaire, choisit le passage en force plutôt que le débat démocratique [...] Dans ce contexte, nous affirmons que d'autres choix sont possibles et nécessaires. Le Parti communiste français porte une alternative claire : un budget au service des besoins humains et non des marchés financiers [...] »

En Loire-Atlantique, nous avons été et nous sommes aux côtés des syndicalistes et des salariés de Cordemais, confrontés à des projets de fermeture et à une répression syndicale inacceptable. Défendre Cordemais, ce n'est pas défendre le passé, c'est défendre une transition énergétique juste, qui ne sacrifie ni les travailleurs ni les territoires industriels. Nous sommes également aux côtés des salariés d'Arcelor, qui subissent les logiques de rentabilité financière, les menaces sur l'emploi et l'absence de véritable stratégie industrielle nationale et européenne. Là encore, ce sont des savoir-faire, des bassins de vie, des familles entières qui sont en jeu. Nous sommes enfin pleinement solidaires des salariés du Grand Port, aujourd'hui ciblés par des attaques politiques de la droite régionale qui cherche à fragiliser le service public portuaire, à remettre en cause les statuts et à ouvrir la voie à une mise en concurrence généralisée. Derrière ces attaques, c'est une même logique qui s'exprime : affaiblir le collectif, casser les droits, livrer des outils stratégiques au marché.

Nous adressons également nos vœux de solidarité la plus fraternelle aux acteurs et actrices du monde culturel, en lutte partout en France et tout particulièrement en Pays de la Loire, durement frappés par les coupes budgétaires

voulues par la présidente de Région plus fan d'Elon Musk que du Général de Gaulle [...] »

C'est dans ce contexte que les élections municipales à venir prennent une importance particulière. Les communes sont aujourd'hui en première ligne pour répondre aux besoins sociaux, maintenir la cohésion territoriale et faire vivre la démocratie de proximité. En Loire-Atlantique, les élus communistes ont toujours défendu le droit au logement contre la spéculation, une tarification sociale des services publics, l'éducation et la culture, le maintien et le développement des régies publiques et une transition écologique juste, qui ne fasse pas payer les plus modestes. Ces politiques locales montrent que des alternatives existent. Elles montrent que la gauche, lorsqu'elle est fidèle à ses valeurs, peut améliorer concrètement la vie quotidienne [...] »

Si le projet communiste reste profondément actuel, c'est parce qu'il répond à la contradiction centrale de notre époque : celle entre la France du travail et la France de l'héritage. Entre celles et ceux qui produisent les richesses et celles et ceux qui en captent les fruits. Alors que 90 % des salariés vivent principalement de leur salaire, plus de 60 % de l'augmentation des grandes fortunes provient désormais de la transmission patrimoniale et non de l'activité productive. En quarante ans, la part des héritages dans la richesse nationale a quasiment doublé [...] »

Le Parti communiste français compte. Il a compté dans l'histoire de ce pays. Il compte aujourd'hui dans les communes, les luttes sociales, les débats d'idées. Et il continuera de compter, parce qu'il est du côté des travailleurs, de la paix, de l'égalité et de l'émancipation humaine. C'est avec cet esprit que nous vous adressons nos vœux : des vœux de rassemblement, de solidarité et de conquêtes sociales à venir.

Bonne année à toutes et à tous. »

Le retour d'un abattoir

Pour pallier la fermeture des abattoirs privés



Porté par une centaine d'éleveurs, le projet a émergé en 2018 suite à la fermeture de l'abattoir de Challans. Les éleveurs du Sud Loire et du Nord Vendée, notamment ceux qui commercialisent en vente directe et en circuit court, n'arrivent pas systématiquement à faire prendre en charge leurs tâches par les grands abattoirs du territoire.

Ce constat ne touche pas spécifiquement ce territoire car, depuis plusieurs décennies, les grands groupes agroalimentaires ont racheté des entreprises locales, qu'il s'agisse de salaison ou d'abattage. Leurs logiques financières organisent le regroupement des structures et l'utilisation des viandes les moins chères proposées par un marché de plus en plus mondialisé. Évidemment, les logiques qui les guident entrent en contradiction avec les impératifs de maintien de l'emploi, de qualité des produits, de respect du bien-être animal et plus largement de souveraineté alimentaire.

Face à cette situation, treize collectivités se mobilisent aujourd'hui pour aider au financement d'une solution aux multiples fermetures d'abattoirs dans la région. Cette démarche constitue un signal encourageant. Elle démontre qu'il est possible de construire des réponses locales, durables et adaptées aux réalités du terrain. Une fois encore, c'est la puissance publique et les collectivités locales qui doivent intervenir, après coup, pour réparer les dégâts causés par des stratégies d'entreprise dont les montages financiers méritent d'être sérieusement questionnés.

Si ce projet porte déjà un nom, Abattoir multi espèces Salvae (Solution d'Abattage Locale et sur le Lieu de Vie des Animaux d'Élevage), la structure juridique qui va la porter n'est pas pour le moment définie : coopérative, société d'économie mixte ou autre. L'important est que la maîtrise publique dans ce secteur soit de retour. L'idée n'est pas de revenir aux abattoirs municipaux mais d'avoir les outils nécessaires de nos agriculteurs pour fournir nos cantines.

Manut-LM à Ancenis-Saint-Géron

19 postes supprimés et plus aucune production

Rachetée en 2023 par le groupe suédois Piab, Manut-LM voit aujourd'hui sa production délocalisée. Le groupe a décidé de transférer l'activité industrielle en Suède, entraînant la suppression de 19 emplois sur le site d'Ancenis-Saint-Géron.

Crée en 1987, Manut-LM était devenue le leader français des systèmes de levage par tube d'aspiration. Pour les salariés, l'annonce est un véritable coup de massue, d'autant plus incompréhensible que l'entreprise se portait très bien. L'année 2024 avait été exceptionnelle : la société enregistrait une croissance de plus de 20 % et atteignait 9,17 millions d'euros de chiffre d'affaires, un record historique.

Les salariés l'assurent : jamais le carnet de commandes n'a été aussi rempli qu'aujourd'hui. La direction, elle, évoque un ralentissement de la demande mondiale pour justifier une réduction drastique du nombre de gammes produites à Ancenis.

La réalité est plus brutale : seules les fonctions commerciales et support seront maintenues sur place, afin que Piab puisse continuer à profiter du marché français développé par Manut-LM. Les solutions de levage conçues à Ancenis partiront désormais en Suède. Une perte sévère pour notre territoire, qui voit disparaître un savoir-faire essentiel pour réduire les risques humains et matériels liés aux manutentions manuelles.

Le cas Manut-LM illustre une fois de plus la capacité de grands groupes à dépouiller nos territoires de leurs compétences industrielles, sans contrôle ni contre-poids. Une logique qui fragilise l'emploi local et affaiblit durablement notre tissu économique.



Le come-back de trop

Un CPE en pire ? Non merci !



Il y a 20 ans, la jeunesse et le mouvement social sonnaient l'alarme contre le projet du gouvernement de flexibiliser et de précariser les jeunes travailleurs à travers le contrat première embauche (CPE). La mobilisation massive des jeunes, du monde du travail et de l'opinion publique obligeait le gouvernement à retirer ce projet.

Une défaite mal digérée par le Medef qui aujourd'hui remet le couvert en proposant une négociation sur l'emploi des jeunes. Au menu : du CPE 2026 et du CIP 1994, en pire !

Les idées du patronat n'ont rien d'originales, elles sont une compilation de mesures qui avaient été balayées par de puissants mouvements sociaux ces 30 dernières années. L'objectif du Medef est clair : profiter de l'instabilité politique et de la situation financière

du pays pour retenter d'imposer des lois antisociales aux jeunes et par ricochet à l'ensemble des salariés. Contrat spécifique avec trois ans de période d'essai (deux ans avec le CPE), Smic jeunes inférieur au Smic, abrogation des règles qui limitent l'utilisation des contrats précaires et les temps partiel... Ils osent. Pour la CGT, qui refuse d'envisager quelconque négociation sur cette base, « ce projet est une déclaration de guerre ». Quant au PCF, « ces propositions ne sont pas une réponse au chômage des jeunes mais une aggravation de la précarité, elles reproduisent les pires logiques capitalistes ». Les communistes ont des ambitions éclairées pour sortir la jeunesse de l'insécurité de l'emploi et de la surexploitation au travail. Ils défendent notamment la sécurité de l'emploi et de la formation tout au long de la vie, le CDI comme norme de contrat de travail, la création d'un million d'emplois dans l'industrie et les services publics pour combattre la précarité des jeunes, la prise en compte des qualifications et bien sûr l'augmentation des salaires.

Si le gouvernement était disposé à sortir du placard les vieux dossiers du Medef, il enverrait le signal d'un pouvoir toujours plus coupé de la vie réelle des jeunes. Il trouverait face à lui une énorme force populaire pour refuser de nouveaux sacrifices consentis aux intérêts du grand capital.

L'emploi des jeunes ne se sécurise pas avec davantage de flexibilité pour le patronat, mais avec des droits concrets et des garanties, une politique publique forte et un service public de l'emploi et de la formation qui mette fin à la précarité massive. Le PCF s'inscrit résolument dans cette voie pour construire de véritables perspectives d'avenir pour les jeunes et pour tout le monde du travail.

Visa

Vigilance et initiatives intersyndicales antifascistes



Visa est une association intersyndicale composée de plus de 300 structures syndicales, principalement de la CGT, de Solidaires, de la FSU, comprenant le Syndicat de la Magistrature (SM) et le Syndicat des Avocats de France (SAF), ainsi que des syndicats de la CFDT, de la CNT, de la CNT-SO, de FO, de l'Unsa et de l'Union Pirate.

« Depuis plus de 10 ans, nous intervenons régulièrement pour présenter Visa lors de congrès syndicaux et dans des réunions syndicales.

Nous avons effectué plus de 250 formations, principalement unitaires, sur plus de 60 départements en France. Ce sont ainsi des milliers de syndicalistes qui ont participé à nos formations antifascistes pour s'outiller et agir syndicalement contre les idées d'extrême droite.

Depuis 1996, Visa recense, analyse et dénonce les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du FN/RN sur le terrain social. Visa se veut un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.

Les élections européennes et législatives de 2024 ont confirmé non seulement que le discours fasciste s'est installé durablement dans la société française, mais aussi que son principal repré-

sentant, le RN, progresse ainsi que d'autres courants.

Cette situation ne peut nous laisser indifférent·es tant les « valeureux » et l'idéologie portées par le RN sont aux antipodes des idéaux de solidarité et de progrès social des organisations syndicales. Nous, syndicalistes, avons une responsabilité particulière pour combattre le venin raciste, sexiste, homophobe, antisocial de l'extrême droite et dénoncer les pseudos solutions du RN qui consistent à dresser les un·es contre les autres, les précaires, les immigré·es, les Français·es, les chômeur·euses et celles et ceux qui ont un emploi.

Notre devoir est de défendre, de façon intransigeante, dans notre propagande et nos actions, la solidarité de tout le salariat quels que soient son origine ou son statut. Ce combat syndical antifasciste doit être pris en charge par toutes les organisations syndicales, de la base au sommet et, autant que possible, dans l'unité la plus large. » *extrait de la présentation*

Initiatives à venir :

- 14 février : Saint-Malo de Guersac, projection du film *Béziers, l'envers du décor* à 17h30 au Cinémalouine.
- 16 février : La Turballe, projection du film *Béziers, l'envers du décor* à 20h30 au cinéma Atlantic.
- 16 février : Donges, projection du film *La Sociale* à 19h30 à l'Espace Renaissance

Greybull

La démonstration de la nécessité d'un conditionnement réel des aides publiques versées aux entreprises

L'histoire de l'entreprise Ascometal basée en Moselle, qui produisait des aciers spécifiques à l'industrie automobile entre autres, illustre parfaitement le rapport publié l'an passé par Fabien Gay sur les aides publiques aux entreprises et l'absence de conditions quant au bon déroulement des plans économiques initialement prévus. Devenue NovAsco en décembre 2024 après sa reprise par le fonds d'investissement britannique Greybull, l'aciérie s'est vue octroyée une aide d'un montant de 85 millions d'euros avec l'engagement d'investir 90 millions d'euros par le repreneur. Moins d'un an après, Novasco est placée en redressement judiciaire...

De son côté, l'État a bel et bien versé l'entièreté des 85 millions, côté Greybull seulement un million et demi d'euros ont été déboursés, très loin des engagements promis lors du rachat d'Ascometal. Résultat un plan de licenciement qui laisse sur le carreau plus de 500 salariés sur les 700 que compte l'entreprise.

Cette situation n'est pas sans rappeler d'autres cas similaires dans l'industrie française comme ceux d'ArcelorMittal également acieriste, Vencorex dans le secteur de la chimie ou encore Michelin fabricant de pneus. La reprise de NovAsco était-elle la goutte de trop dans cet océan



d'abus de la part des fonds d'investissements privés ? En ce début d'année, l'État français a décidé de porter l'affaire devant les tribunaux, à la fois au Tribunal des affaires économiques de Paris pour demander réparation mais aussi dans une procédure civile liée à la non-exécution du contrat et dans le but de dénoncer la déloyauté de Greybull, invoquant l'article 313-1 du code pénal en référence aux escroqueries. Une action collective engageant l'État et 476 des 531 salariés du site d'Hagondange de NovAsco afin de dénoncer le plan de licenciement. Une première audience est prévue le 7 mai prochain mais la procédure prévoit au minimum une année avant qu'une décision ne soit annoncée.

De toute évidence, cela met en avant la nécessité d'un conditionnement réel des aides publiques versées aux entreprises, surtout dans le cas des plans de sauvetage des sociétés en difficulté. Le fonds d'investissement londonien est d'ailleurs spécialisé dans la reprise de ces dernières mais semble manifestement avoir une seule et même volonté : profiter de la situation et de l'argent public !

L'exposition « Sorcières »

Au musée d'histoire de Nantes jusqu'au 28 juin



Pour Krystel Gualdé, commissaire de l'exposition, la « sorcière » recouvre une diversité de sens et de réalités. L'exposition nous fait découvrir, depuis les magiciennes antiques jusqu'aux écoféministes d'aujourd'hui en passant par l'horreur des procès en sorcellerie.

Les deux œuvres introducives nous plongent dans l'univers des sorcières de notre enfance. Au milieu d'une forêt féerique faite de magnifiques pans de toile peinte, se dresse un sinistre ensemble d'animaux empaillés : on est dans l'ambiance ! À suivre, la réalité historique. Alors que la femme commune est vue comme très inférieure à l'homme, les magiciennes de la mythologie sont belles, puissantes et parfois vénérées. Cela va changer.

À la fin du Moyen Âge, l'Église désigne les « hérétiques » comme responsables des maux du siècle : peste, guerres et famines. Les Juifs décident bien sûr, et la femme sexuée, celle qui entraîne l'homme dans le péché de chair, à l'opposé de l'idéal de la Vierge reproductive véhiculée par l'Église. Une mécanique infernale (Inquisition, dénonciations, procès et bûchers) frappe les femmes souvent seules et fragiles, très différentes de la sorcière fantasmée amplement représentée au Sabbat nue sur son balai.

Le XIXe siècle est très différent : les sciences occultes, dépénalisées, sont en vogue. Dans les campagnes, on sollicite guérisseuses et voyantes. Un célèbre essai de Jules Michelet réhabilite la sorcière : femme proche de la nature, puissante, libre et rebelle au système patriarcal.

Aujourd'hui, cette image est revendiquée par les écoféministes. Dans le registre de la pensée magique, la sorcière fleurit dans la variété des guérisseurs (naturopathes, géobiologues, iridologues...).

Oeuvres d'art, animations, incunables et extraits littéraires parfois stupéfiants font vivre pour nous le fantasme durable de la sorcière et une réalité changeante de la condition féminine. À voir et à revoir !

Nuremberg

Un film au cœur du procès

Le lendemain de la Seconde Guerre mondiale va se tenir le Procès de Nuremberg, procès historique qui va juger les dirigeants nazis. D'octobre 1945 à octobre 1946, le tribunal, composé de juges et de procureurs américains, soviétiques, britanniques et français, va examiner les faits relatifs aux crimes contre la paix, crimes de guerre – assassinat, mauvais traitements ou déportation de populations civiles pour travaux forcés, assassinat d'otages et pillage de biens, et crimes contre l'humanité – assassinat, extermination, réduction en esclavage et déportation de populations civiles. Douze des vingt-deux prévenus seront condamnés à mort.

Entre 1946 et 1949 auront lieu à Nuremberg onze autres procès, au cours desquels les Alliés jugeront médecins nazis, commandants des Einsatzgruppen, fonctionnaires du ministère de la Justice du Reich, magistrats et autres hauts responsables du régime nazi.

Au cours du procès, la résistante communiste Marie-Claude Vaillant-Couturier et journaliste à *L'Humanité*, rescapée d'Auschwitz et de Ravensbrück, livra notamment un témoignage filmé décrivant avec précision les crimes commis dans les camps nazis.

Se basant sur l'ouvrage *The Nazi and the Psychiatrist* de Jack El-Hai (*Le Nazi et le Psychiatre*, éd. Les Arènes), le réalisateur américain James Vanderbilt vient de sortir le film *Nuremberg*, en salle en France depuis janvier.

Situé au cœur du procès, le film suit le psychiatre américain Douglas Kelley (Rami Malek), chargé d'évaluer la santé mentale des hauts dignitaires nazis afin de déterminer s'ils sont aptes à être jugés pour leurs crimes de guerre. Face à Hermann Göring (Russell Crowe), bras droit d'Hitler et grand manipulateur, Douglas Kelley se retrouve pris dans une bataille psychologique aussi fascinante que terrifiante, provoquant une certaine sensation de malaise chez le spectateur.



Culture en lutte

Un secteur qui se bat

Les 21 et 22 janvier ont eu lieu les Bis 2026, ou Biennales internationales du Spectacle à la Cité des Congrès de Nantes. Deux jours où les professionnels du spectacle et les acteurs culturels ont pu se rencontrer, échanger des pratiques, débattre. Il y a été question de rapport aux publics et de diffusion des spectacles, d'inclusion, de service public de la culture, de formation et de bénévolat entre autres sujets.

À quelques semaines des élections municipales et un an de la présidentielle, la politique s'est invitée aux débats, ceci d'autant que les mesures d'assèchement budgétaire mises en place par le Conseil régional sous la férule de Christelle Morançais ont maintenant une année d'existence et que leurs effets délétères ont largement commencé à se faire ressentir, engendrant annulations de spectacles, fermetures de structures et licenciement de professionnels. Il est à craindre que le vide laissé ne fasse appel d'air aux programmations les plus rétrogrades, portées par de riches mécènes aux idéaux anti-républicains.

Le collectif Culture en lutte auquel participe la CGT spectacle est intervenu sur la scène pour condamner les coupes budgétaires et la dégradation des conditions de travail dans le secteur avec, notamment, une prise de parole de Sophie Binet. Le collectif est porteur de nombreuses revendications telles que l'arrêt immédiat des coupes budgétaires, la continuité de revenus et une sécurité sociale complète pour les artistes, le retrait du projet de réforme de l'audiovisuel public, le renforcement d'un vrai service public de l'art et de la culture, l'abrogation de la loi qui conditionne le RSA à 15 heures de travail hebdomadaire, le maintien du seuil de TVA pour les indépendantes et indépendants...

À noter : le collectif Culture en lutte est invité à l'Huma-café du vendredi 13 mars (18 heures au Lieu Unique, quai Ferdinand-Favre, Nantes).



Élections municipales en Loire-Atlantique

Les candidates et candidats communistes dans le département

Les élections municipales et intercommunales vont aussi compter dans les rapports de force politiques du département. La droite dirige une majorité de petites communes et de villes moyennes comme Blain, Savenay, Carquefou, La Baule ou Vertou. Elle va tenter d'asseoir ses positions et part à la conquête de Nantes. La gauche dirige les plus grandes villes et veut accentuer son influence en milieu rural et périurbain.

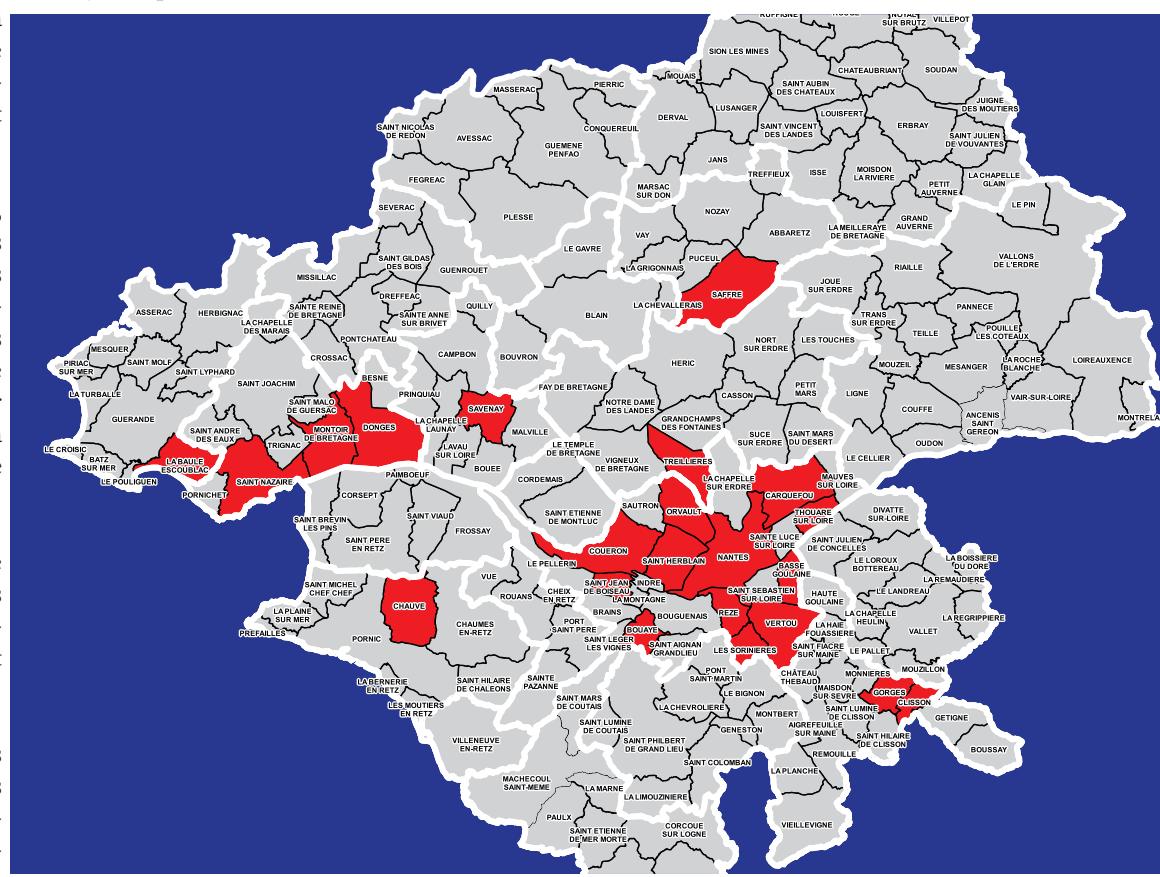
À Nantes, Saint-Herblain ou Rezé, la gauche partira rassemblée mais à Saint-Nazaire, dirigée par le divers gauche David Samzun, elle se présentera divisée. LFI, conformément à ses orientations nationales, a décidé de faire cavalier seul et de s'inscrire sur des listes opposées à l'union large à gauche. Le RN est aussi en lice et vise une victoire à Donges.

Les communistes se sont donné comme objectif de présenter des candidatures dans tous les larges rassemblements de gauche là où c'est possible.

Ils veulent conforter leurs positions dans les majorités sortantes à Nantes avec Robin Salecroix, Aymeric Seasau, Mélissa Hélary, Cécilia Blumenthal et Philippe Legrand.

À Saint-Herblain avec Éric Couvez, Hava Avci et Hugo Antunes. À Rezé avec Gulasor Uzunpinar, Margot Battesti et Jérémy Rondeau. À Coëuron avec Julien Peltais, Géraldine Gauthier, Laurent Vince et Alexandrine Luzeau. Aux Sorinières avec Hugo Jaslet. À Orvault avec Lény Ollivier, Christophe Lancien et Marie Pagès. À Thouaré-sur-Loire avec Thérèse Québriac et

Didier Québriac. A Saffré avec Eric Thomas. A Bouaye avec Pierre Macé. A Sain-Jean-de-Boisneau avec Jean-Pierre Lechevin.



Avec les minorités sortantes, les communistes seront présents à Préfailles avec Yves Tual. À Savenay avec Yolande Dréano. À Chaumes-en-Retz avec Geoffroy Garritey. À Basse-Goulaine avec Emmanuel Dupin, Pierre Vanstein, Marcel Guillot et Jöel Courtois. À Clisson avec Delphine Baelen. À Donges avec Yannick Joly. À la Baule avec Myriam Morineau. À Montoir-de-Bretagne avec Marie-Christine Delahaie, Elisabeth Pervis et Françoise Lastennet. À Treillières avec Laurent Brière. À Vertou avec Stéphane Cailleau, Alexandre Fagot et Lionel Létrange.

À Saint-Nazaire les communistes ont décidé de ne pas suivre les orientations départementales et nationales et partiront sur une liste de gauche avec les écologistes, LFI, le NPA et GénérationS avec Cédric Turcas, Isaac Wiermer, Annie Jehanno, Alain Gavalon. Enfin le PCF aura deux têtes de listes d'union à Carquefou avec Rémi Tisserier mais aussi Lydie Fahim à Gorges

avec Pedro Maia mais aussi Delphine Briand, Christian Bonnet, Denis Pineau, Lorenzo Denis et Nina Tilmont.

Dans plusieurs autres communes, des communistes pourraient encore figurer sur des listes.

Dans les communes

Gorges :

Avec la liste *Gorges alternative et solidaire*, nous voulons proposer aux gorgois-e-s une alternative de gauche à la politique de droite menée depuis toujours. Après les scrutins de 2014 et 2020, nous poursuivons cette construction politique.

La population gorgoise a fortement augmenté ces dernières années (40% en 15 ans). Cela crée de nouveaux besoins et de nouvelles attentes en termes de logement, de services publics locaux, d'action sociale ou de mobilités...

C'est pourquoi nous proposons aux habitants des mesures atypiques qui bouleversent l'ordre des choses dans cette commune longtemps conservatrice : le petit-déjeuner gratuit pour les enfants, une mutuelle santé communale, 25 % de logements sociaux dans tous les projets urbains ou bien l'acquisition de minibus au service des associations pour les déplacements distants.

Montoir-de-Bretagne :

La liste *Montoir Pour Tous Rassemblement de la Gauche* est conduite par Malorie Pennanec'h. À la reconquête d'une ville perdue par la gauche en 2020, la liste présente un programme ambitieux.

Il s'appuie sur la promotion des services publics locaux et nationaux. En particulier, les écoles publiques primaires et maternelles qui nécessitent des travaux de rénovation importants. Mais la liste porte aussi le souci d'affronter les problèmes d'une jeunesse déboussolée, souvent en manque de repères.

Les conseils d'école, les associations de parents d'élèves, les enseignants, appuyés par les élus locaux, peuvent coordonner leurs compétences pour protéger notre jeunesse. Elle en a bien besoin.

Nantes :

La Gauche Unie pour Nantes a dévoilé son programme le 2 février. Ce dernier fait la part belle aux propositions des communistes.

Notre proposition de plateforme d'accompagnement des familles monoparentales est particulièrement mise en avant par la maire sortante.

Nos mesures pour maintenir l'éducation et la culture comme premiers budgets de la Ville, poursuivre les investissements dans la régie de l'eau et faciliter l'implantation d'un commissariat dans chaque quartier prioritaire font aussi partie des mesures prioritaires.

Rezé :

Rezé Citoyenne, Les Écologistes, Rezé à Gauche Toute, le PS et le PCF construisent l'union de la gauche pour proposer aux rezéens une majorité municipale renforcée et un programme enrichi pour notre commune avec l'actuelle maire de Rezé, Agnès Bourgeais. Sans faux-semblants, mais avec une volonté commune de construire ensemble un projet capable de répondre aux attentes de nos concitoyens, pour qui l'échelle communale est souvent le seul lieu d'écoute et de démocratie directe.

Pour 2026–2032, nous proposons un cap simple : améliorer concrètement la vie quotidienne, réduire les inégalités, préparer la ville aux défis climatiques et sociaux et renforcer la confiance démocratique.

Ce cap se traduit dans un programme organisé autour de trois axes complémentaires :

- une ville qui respire et prépare demain
- une ville qui dialogue et anime
- une ville qui partage et soutient.

« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre Daguet
Commission paritaire : N°0325 P 11519
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : Clément Chebanier
Responsable de la rédaction : Pierre Daguet
NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00
E-mail : redac.nla@gmail.com

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
Pedro Maia Benoît Lusseau Pascal Divay
Alain Bourdeau Guilhem De Bourmont Cécilia Blumenthal

Illustrations libres de droit et peuvent être générées par IA
Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel
Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées
Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique

Unique parmi la presse départementale les *Nouvelles de Loire-Atlantique*, ce journal veut perdurer et faire vivre des paroles singulières celles des acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros

Je soutiens les *Nouvelles de Loire-Atlantique* à hauteur de €

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES

Chèque à l'ordre de ADF44

Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)



Campagne sur le logement

Après plusieurs mois de discussions et d'atermoisements médiatiques (les socialistes trahissent-ils ? Trahiront-ils pas ? Surprise...), le budget 2026 a été adopté, sauvant du même coup le gouvernement Lecornu II.



Derrière les quelques miettes sociales, ce budget entend davantage précariser les travailleurs, militariser la jeunesse et asphyxier les services publics. Les conséquences néfastes de ce budget sont nombreuses mais un sujet ressort pour son acharnement, celui du logement.

De nombreuses mesures concrètes touchent aux logements, notamment pour les jeunes. Ces derniers – en transition entre dépendance et indépendance économique – sont très sensibles à cette question. Étudiants et jeunes travailleurs se concentrent dans les grandes villes – là où il y a les formations et les emplois – mais sont confrontés à un parc locatif de plus en plus cher ou à la spéculation. De nombreux jeunes sont contraints de toujours habiter chez leurs parents.

L'offre de logements sociaux en Crous ou en foyers de jeunes travailleurs est particulièrement insatisfaisante. Les quelques aides de la Caf pour aider à payer son loyer ne servent que de routine.

Et pourtant, ce budget 2026 prévoit de baisser les APL et de les supprimer pour les étudiants étrangers ; de supprimer les aides à la rénovation énergétique et thermique ; de concentrer l'action de l'État dans l'aide individuelle et non dans une politique volontariste de construction publique.

Ainsi, le marché du logement reste un marché :

- 1) dont la construction est dominée par de grands monopoles privés comme Vinci, Bouygues, Eiffage ;
- 2) où l'État néolibéral intervient peu sauf pour aider la population à payer son loyer à des rentiers ;
- 3) où le parc locatif est possédé par une poignée de multipropriétaires ;
- 4) où la spéculation et la remontée des taux bancaires rendent de plus en plus inaccessibles la propriété.

C'est donc un marché capitaliste qui a pourtant des conséquences concrètes sur nos vies : formation de nos villes, services à proximité, transports et droit à la mobilité, artificialisation et pollution.

Face à cette question brûlante, nous avons lancé une campagne sur le logement. Notre action se veut triple : l'action militante – sensibiliser, conscientiser et organiser les jeunes sur cette question pour ne pas se faire flouer par des propriétaires lucratifs ; le lien avec l'action institutionnelle – la constitution de revendications à porter au niveau local et national et notre lien avec le PCF ; l'action révolutionnaire – en portant la nécessité, pour un véritable droit au logement, de remettre en cause les monopoles privés, les structures sociales et le marché spéculatif en se réappropriant les pouvoirs politiques et économiques, c'est ce qu'on appelle le socialisme.

Début 1962, année qui devait voir la fin de la guerre d'Algérie, l'OAS (Organisation Armée secrète), ne se satisfaisant pas de semer la terreur sur le territoire algérien, s'est mise à multiplier les attentats en métropole : « Nuit bleue » d'une vingtaine d'explosions au plastic à Paris le 17 janvier, attentats ciblés contre des personnalités – le 7 février, une enfant meurt dans un attentat visant André Malraux...



Hommage à Michel Pacaud



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Michel Pacaud, syndicaliste cheminot et militant communiste. Syndicaliste rigoureux et jovial, il avait été responsable du secteur cheminot de Nantes de 1991 à 2001 et dès son départ en retraite, il avait accepté des responsabilités à l'Union des syndicats de retraités. C'était un camarade apprécié, respecté, un combattant pour défendre les droits des cheminots mais pour lutter contre les inégalités et les injustices. Il était également engagé au sein du Comité départemental du souvenir. Nous présentons à sa famille et à tous ses proches nos plus sincères condoléances.

Le 40e congrès est ouvert

Contribuez à l'élaboration de la base commune



Un congrès est toujours un moment majeur dans la vie d'un parti. Il permet de dresser un bilan, de réactualiser nos analyses au vu de l'évolution du monde et de la société et surtout de se projeter collectivement dans l'avenir. Mais le 40e congrès du Parti communiste français revêt un caractère tout à fait particulier.

Il se tient dans une période de bouleversements profonds, où le capitalisme mondialisé montre ses limites et où la gauche fait face à un rétrécissement préoccupant de sa base sociale au profit de l'extrême droite. Dans ce contexte, le PCF doit porter une nouvelle ambition pour le pays et pour le monde. Le 40e congrès doit affirmer clairement le rôle que notre parti entend jouer dans les années à venir : être un outil utile au service des travailleurs pour la conquête des pouvoirs.

Les débats du 40e congrès du Parti communiste français sont ouverts, participez, contribuez !

Calendrier national du 40e Congrès :

- 10 janvier : Appel à contributions, installation de la commission du texte et de la commission de transparence des débats
- 28 & 29 mars : Adoption du projet de base commune par le Conseil national, installation de la commission des candidatures
- 3 mai : Date limite de dépôt des textes alternatifs
- 6 & 7 juin : Vote des communistes pour le choix de la base commune
- 13 & 14 juin : Congrès de section
- 20 & 21 juin : Congrès départementaux
- 4, 5 & 6 juillet : Congrès national

Commémoration Mort d'Anne-Claude Godeau

30 ans, dessinateur aux PTT, Fanny Dewerpe, 31 ans, secrétaire, Daniel Féry, 15 ans, apprenti, Anne-Claude Godeau, 24 ans, employée aux chèques postaux, Hippolyte Pina, 58 ans, maçon, Édouard Lemarchand, 40 ans, employé de presse, Suzanne Martorell, 36 ans, employée à *L'Humanité*, Raymond Wintgens, 44 ans, typographe et Maurice Pochard, employé de bureau, 48 ans, décédé le 20 avril 1962 à l'hôpital à la suite de ses blessures.

En réaction, PCF et CGT appellent à une manifestation le 8 février 1962, manifestation interdite par le préfet Maurice Papon et qui va cependant rassembler plusieurs milliers de personnes dans les rues de la capitale.

Au moment de la dispersion, la police a soudainement chargé les manifestants du côté du métro Charonne, dont une partie va chercher à se réfugier dans la station. Écrasés, étouffés sous le nombre, matraqués par les policiers qui leur jettent des grilles d'arbre, neuf femmes et hommes, cégétistes et communistes vont perdre la vie : Jean-Pierre Bernard,

Plus de 250 manifestantes et manifestants vont être blessés ce jour-là.

Comme chaque année, une cérémonie a eu lieu au cimetière de la Gaudinière à Nantes en hommage à la Nantaise Anne-Claude Godeau, ainsi qu'à ses camarades. En commémorant Charonne et la manifestation du 8 février 1962 nous rappelons combien fut grande la terreur orchestrée par les extrémistes de l'OAS, organisation dont certains membres seront aux fondements du Front National, l'ancien nom du Rassemblement national.